

**ÉVALUATION EXTERNE NON CERTIFICATIVE**

**ÉVEIL – FORMATION HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE  
ÉVEIL – INITIATION SCIENTIFIQUE**

2009

2<sup>e</sup> ANNÉE DIFFÉRENCIÉE

# Dossier de l'enseignant



MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE  
ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
SERVICE GÉNÉRAL DU PILOTAGE DU SYSTÈME ÉDUCATIF





# SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>Présentation générale</b>	<b>3</b>
1.1	Objectif des évaluations externes non certificatives	3
1.1.1	La passation de l'évaluation	3
1.1.2	L'analyse de la grille d'encodage des résultats	3
1.1.3	La mise en lien des résultats avec ceux de l'échantillon	3
1.1.4	La proposition de pistes didactiques	3
1.2	Conception des épreuves	6
1.3	Participation à l'épreuve	7
1.4	Echantillon	7
1.5	Les différentes épreuves d'évaluation issues du Service général du Pilotage du système éducatif	8
1.5.1	Les épreuves conçues pour l'organisation des évaluations externes	8
1.5.2	Les épreuves proposées dans les outils d'évaluation	10
<b>2.</b>	<b>Organisation de l'évaluation pour l'année scolaire 2009-2010</b>	<b>11</b>
2.1	Calendrier	11
2.2	Contenu de l'épreuve	11
2.3	Mise en lien de l'épreuve avec les Socles de compétences	12
2.4	Agenda et consignes de passation	13
2.4.1	Agenda	13
2.4.2	Consignes de passation	14
2.4.3	Organisation des corrections	15
2.4.4	Guide de codage	15
2.4.5	Grilles de codage	19
2.5	Propositions de lecture et d'exploitation des résultats	20
<b>3.</b>	<b>Contacts utiles</b>	<b>22</b>

Tous les documents, excepté les documents reproduits dans le portfolio, sont rédigés selon les règles de la nouvelle orthographe.



Ils sont imprimés sur un papier certifié FSC, label garantissant une gestion durable des forêts.

# **1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE**

## **1.1 Objectif des évaluations externes non certificatives**

L'objectif des évaluations externes non certificatives est d'améliorer la qualité de notre enseignement. Pour atteindre cet objectif, le dispositif comporte plusieurs étapes et fait intervenir de nombreux acteurs.

### **1.1.1 La passation de l'évaluation**

Elle amorce toutes les autres étapes du projet. La passation de l'évaluation seule ne peut provoquer l'amélioration des apprentissages des élèves. Elle n'est que le point de départ à partir duquel les différents acteurs vont pouvoir se questionner pour améliorer l'apprentissage des élèves.

### **1.1.2 L'analyse de la grille d'encodage des résultats**

Après la correction et l'encodage des données dans la grille informatique, les équipes éducatives disposent des informations quantitatives concernant les acquis et les faiblesses de leurs élèves. Ces grilles permettent notamment de voir les items et les groupes d'items les moins bien réussis par les élèves, le score global et différents sous-scores de l'épreuve, les résultats par compétence.

Dans les grilles, chaque ligne correspond aux résultats d'un élève. Chaque colonne donne les résultats d'un item. Ainsi d'un simple coup d'œil, les lignes font apparaître les difficultés de chaque élève et les colonnes le degré de maîtrise de chaque item. On repère immédiatement d'une part dans quelles directions certains élèves auront besoin d'une remédiation individualisée et d'autre part, sur quels aspects devra porter une action générale pour l'ensemble des élèves. Quelques conseils pratiques relatifs à la lecture des grilles et de leurs exploitations sont développés aux pages 20 et 21. Les inspecteurs et les conseillers pédagogiques peuvent apporter leur appui dans l'analyse de ces résultats.

### **1.1.3 La mise en lien des résultats avec ceux de l'échantillon**

Le Service général du Pilotage du système éducatif récolte les résultats d'un échantillon qui représente le niveau moyen des élèves de la Communauté française. Ces données permettent de rédiger le document « Résultats et commentaires » qui sera transmis en février ou mars dans les écoles.

Ce document permet aux équipes éducatives de comparer les résultats de leurs élèves à ceux de la Communauté française, mais également de les comparer à ceux des écoles ayant un profil similaire. Les enseignants peuvent donc relativiser les résultats de leurs élèves mais également discerner les difficultés et les forces qui sont communes à l'ensemble des élèves et celles qui sont spécifiques à leur école ou leur classe en particulier. Les inspecteurs et les conseillers pédagogiques peuvent apporter leur appui dans l'analyse de ces résultats.

### **1.1.4 La proposition de pistes didactiques**

Les pistes didactiques envisagent des propositions concrètes qui visent à améliorer la maîtrise des compétences les plus problématiques pour l'ensemble des élèves. Ces propositions didactiques sont basées sur les constats qui figurent dans le document « Résultats et commentaires ». Il appartient à chaque équipe éducative de poursuivre la réflexion entamée et de tirer parti des pistes proposées, selon les difficultés spécifiques relevées au sein de leur établissement. La modification des dates de passation permet l'envoi des pistes didactiques dans le courant de la même année scolaire.

## **EN RÉSUMÉ...**

Pour atteindre l'objectif visé par ces évaluations, toutes les informations correspondant à chacun des points développés ci-dessus nécessitent d'être articulées :

- le travail produit par chaque élève dans le carnet ;
- les résultats obtenus pour l'ensemble des items ciblant une même compétence par élève et pour la classe ;
- la mise en lien des résultats de la classe et de l'établissement avec ceux de la Communauté française ;
- l'exploitation des pistes didactiques proposées, en fonction des difficultés relevées au sein de l'établissement.

Concrètement, pour assurer le suivi conduit par l'équipe pédagogique de chaque établissement scolaire, les chefs d'établissements et les enseignants pourront s'appuyer sur différentes ressources :

- des propositions de lecture et d'interprétation des grilles encodées ainsi que des suggestions d'exploitation selon les résultats obtenus par les élèves déjà insérées dans le présent document ;
- le soutien des inspecteurs et des conseillers pédagogiques des réseaux pour analyser les résultats et organiser le suivi dans les classes ;
- des « Pistes didactiques » destinées aux enseignants, élaborées en fonction des résultats des élèves de l'échantillon représentatif.

Les évaluations externes non certificatives sont organisées en fonction du décret du 2 juin 2006, modifié en avril 2009.

La planification des épreuves externes non certificatives est établie comme suit :

5 <sup>e</sup> secondaire				Lecture	
4 <sup>e</sup> secondaire			Sciences		Math.
3 <sup>e</sup> secondaire					
2 <sup>e</sup> secondaire	Lecture-prod. d'écrits	Math.	Eveil	Lecture- prod. d'écrits	Langues Math.
1 <sup>re</sup> secondaire					
6 <sup>e</sup> primaire				Langues	
5 <sup>e</sup> primaire	Lecture-prod. d'écrits	Math.	Eveil	Lecture-prod. d'écrits	Math.
4 <sup>e</sup> primaire					
3 <sup>e</sup> primaire					
2 <sup>e</sup> primaire	Lecture-prod. d'écrits	Math.	Eveil	Lecture-prod. d'écrits	Math.
	2006-2007	2007-2008	2009-2010	2010-2011	2011-2012

## **1.2 Conception des épreuves**

Des membres de l'inspection, des enseignants, des chercheurs universitaires et des membres du Service général du Pilotage du système éducatif composent les groupes de travail chargés de la conception des épreuves.

La construction d'une épreuve d'évaluation à large échelle doit répondre à une série de conditions techniques permettant de renvoyer aux établissements scolaires des informations fiables et précises. Plusieurs questions doivent viser une même compétence. Elles sont conçues de sorte que les réponses des élèves puissent être codées de manière précise, univoque et standardisée. De plus, le questionnaire doit permettre que les durées de passation et de correction soient maintenues dans des limites acceptables.

**Dès lors, chaque groupe de travail doit opérer un choix dans les compétences à évaluer en tenant compte des contraintes liées à la construction, à la passation et à la correction.**

Chaque niveau d'étude concerné par ces évaluations externes rencontre des exigences particulières.

En 2<sup>e</sup> primaire, le groupe a estimé que les enseignants devraient lire à haute voix les consignes aux élèves.

En 5<sup>e</sup> primaire et en 2<sup>e</sup> secondaire, les groupes de travail ont jugé opportun de concevoir un portfolio comme support à l'évaluation de certains savoir-faire ciblés dans les items du carnet de l'élève. Celui-ci procure des informations utiles à travers toutes sortes de documents reproduits et accompagnés de textes écrits d'une longueur voulue minimale mais suffisante.

Une évaluation en sciences destinée aux élèves de 4<sup>e</sup> année secondaire était également prévue. Malheureusement, la construction de cette épreuve n'a pu être menée à bien étant donné, notamment, la disparité des programmes et des grilles horaires en sciences.



### 1.3 Participation à l'épreuve

L'organisation générale de ces évaluations externes implique un grand nombre d'intervenants.

Les élèves des années ciblées participent tous au cours de la même semaine aux évaluations non certificatives.

Les directeurs d'établissement scolaire veillent au respect des consignes et modalités de passation ainsi qu'à l'exploitation des résultats.

Les enseignants assurent la passation dans leur classe. Ils participent au travail collectif de correction. Ils recevront les résultats de l'évaluation obtenus par les élèves de l'échantillon et un recueil de pistes didactiques.

Dans l'enseignement primaire, les inspecteurs de l'enseignement informent les chefs d'établissement avant la passation, organisent les corrections, veillent au respect des modalités de correction et apportent leur appui à l'exploitation des résultats.

Dans l'enseignement secondaire, les inspecteurs de l'enseignement apportent leur appui à l'exploitation des résultats.

Les conseillers pédagogiques collaborent à l'exploitation des résultats.

Les parents ont accès aux résultats de leur enfant.

La Commission de Pilotage adresse au Gouvernement un avis reprenant les recommandations susceptibles d'améliorer les résultats.

Le Service général du Pilotage du système éducatif coordonne l'ensemble des opérations et veille à leur bonne organisation.

### 1.4 Echantillon

Pour chaque année d'étude, un échantillon représentatif de 2500 à 3000 élèves est constitué par les chercheurs qui analysent ensuite les résultats obtenus par les élèves qui le composent.

Il n'est pas nécessaire d'analyser les résultats de tous les élèves pour déterminer le niveau de compétence de la population visée. Les résultats d'un échantillon représentatif peuvent en effet être considérés comme équivalents à ceux que l'on aurait pu obtenir en prenant en compte les résultats de tous les élèves.

Dans l'enseignement fondamental, les écoles incluses dans l'échantillon en sont informées le jour de la correction.

Dans l'enseignement secondaire, le Service général du Pilotage du système éducatif informe les directions des établissements dont une ou plusieurs classes appartiennent à l'échantillon après la passation, par courrier postal.

Les enseignants et les élèves des classes de l'échantillon sont invités à compléter un questionnaire dont les réponses permettent d'affiner l'analyse des résultats des élèves. Néanmoins, pour un enseignant, avoir une classe dans l'échantillon n'a aucune autre incidence, ni aucune retombée particulière.

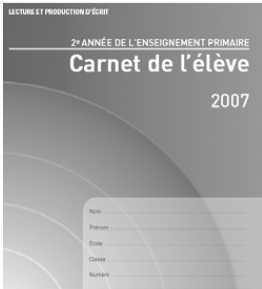

**Afin d'en respecter la confidentialité, tous les résultats obtenus par les élèves appartenant à l'échantillon ainsi que les informations recueillies par les questionnaires de contexte sont rendus anonymes par le Service général du Pilotage du système éducatif avant d'être traités.**

## 1.5 Les différentes épreuves d'évaluation issues du Service général du Pilotage du système éducatif

### 1.5.1 Les épreuves conçues pour l'organisation des évaluations externes

Différentes épreuves d'évaluation sont conçues au sein du Service général du Pilotage du système éducatif et diffusées dans les écoles. Elles sont parfois perçues comme contradictoires. Elaborées en fonction d'objectifs différents, il convient de les considérer distinctement en tenant compte de leur statut respectif.

#### Evaluation externe obligatoire selon le décret du 2 juin 2006

	Objectif	Conception	Organisation
<p>Non certificative</p> 	<p>Évaluer les acquis des élèves par rapport aux compétences attendues pour identifier les lacunes et mettre en place des actions en vue d'améliorer les apprentissages des élèves.</p> <p>Elles n'ont pas d'incidence sur le parcours scolaire individuel des élèves.</p>	<p>Groupes de travail composés essentiellement d'inspecteurs, d'enseignants et depuis 2009, de conseillers pédagogiques.</p>	<p>Passation <b>obligatoire</b> pour tous les élèves des classes concernées.</p> <p>Dates fixées identiques pour tous.</p> <p>Modalités de correction à respecter.</p>
<p>Certificative - CEB</p> 	<p>Évaluer la maîtrise des compétences attendues en fin de 2e étape en vue de l'octroi du Certificat d'Études de Base.</p> <p>Ces évaluations ont une incidence sur le parcours scolaire individuel des élèves : la réussite entraîne l'octroi du Certificat d'Études de Base.</p>		


Ces deux catégories d'évaluations externes ont des statuts distincts :

- l'évaluation non certificative est un dispositif qui a pour but d'améliorer les apprentissages des élèves. Elle fournit immédiatement à chaque enseignant, via la grille d'encodage informatisée, des informations utiles quant aux acquis et faiblesses des élèves dans les domaines évalués. Le Service général du Pilotage récolte les résultats d'un échantillon représentatif d'élèves. L'analyse de ces résultats aboutit à des pistes didactiques distribuées aux enseignants. Celles-ci contiennent un ensemble de propositions concrètes susceptibles d'améliorer les apprentissages des élèves là où des difficultés ont été constatées. Pour ce faire, les inspecteurs et les conseillers pédagogiques apportent leur appui aux équipes éducatives.

- l'évaluation certificative sanctionne les apprentissages des élèves. En cas de réussite, l'élève reçoit automatiquement son certificat d'études de base. Si les résultats n'atteignent pas le pourcentage requis, un jury interne à l'école peut néanmoins décider de l'octroi du certificat en fonction du dossier scolaire de l'élève pendant les deux dernières années de la deuxième étape. Les modifications apportées à ce décret en avril 2009 prévoient aussi une évaluation certificative commune au terme de la troisième étape du continuum pédagogique et une évaluation certificative au terme de l'enseignement secondaire intitulé « test d'enseignement secondaire supérieur ». Elles seront organisées à titre expérimental dans quelques classes en 2009-2010 et seront proposées dans les écoles en 2010-2011.

## 1.5.2 Les épreuves proposées dans les outils d'évaluation

### Outils d'évaluation proposés à titre indicatif selon le décret Missions du 27 juillet 1997

	Objectif	Conception	Organisation
relatifs aux Socles de compétences  	Outiller les enseignants pour l'évaluation des compétences de leurs élèves.	Groupes de travail de la Commission des outils « Socles »	Mise à la disposition des enseignants qui peuvent les utiliser ou s'en inspirer pour évaluer les compétences acquises par leurs élèves.
relatifs aux compétences terminales et savoirs requis par discipline		Groupes de travail de la Commission des outils « Humanités générales et technologiques »	Les inspecteurs peuvent vérifier si le niveau des épreuves utilisées par les enseignants correspond au niveau de celles qui sont proposées dans les outils d'évaluation.
relatifs aux compétences des profils de formation et de qualification		Groupes de travail de la Commission des outils « Humanités professionnelles et techniques »	

Les outils d'évaluation sont conçus selon des modèles différents en fonction du niveau d'études ciblé.

Les outils relatifs aux Socles de compétences sont construits respectivement selon un modèle en trois phases pour le fondamental et en deux parties pour le premier degré du secondaire. Ceux-ci proposent aux élèves, dans un premier temps une tâche complexe à résoudre, assortie ensuite d'une série de questions qui permettent de mesurer la maîtrise des différents éléments nécessaires à l'accomplissement de la tâche, mais considérés de manière isolée. Ces outils visent à établir un diagnostic précis relatif au travail produit par l'élève.

Les outils relatifs aux compétences terminales et savoirs requis par discipline sont construits selon des familles de tâches dégagées au sein des référentiels et présentent une tâche à résoudre. Les enseignants disposent d'une grille critériée pour la correction et peuvent distinguer de manière organisée les éléments maîtrisés ou non par l'élève.

Les outils conçus pour les humanités professionnelles et techniques relatifs aux profils de formation sont construits au départ d'ensembles articulés de compétences, qui correspondent chacun à une famille de situations professionnellement significatives. Ils offrent aux enseignants une grille critériée permettant de vérifier la maîtrise de l'ensemble des compétences du profil de formation concerné à l'issue du 3<sup>e</sup> degré.

## **2. ORGANISATION DE L'ÉVALUATION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2009-2010**

### **2.1 Calendrier**

Quand ?	Quoi ?	Qui ?	Avec quoi ?
Du 23 au 27 novembre 2009	La passation : 3 séances de 50 minutes	Tous les élèves de 2 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> primaires et de 2 <sup>e</sup> secondaire commune et complémentaire	Le dossier de l'enseignant le carnet de l'élève
	2 séances de 50 minutes	Tous les élèves de 2 <sup>e</sup> différenciée	
Entre le 30 novembre et le 4 décembre	La correction au sein de l'école en collaboration avec le chef d'établissement	Les enseignants des classes concernées	Le carnet de l'élève, le dossier de l'enseignant : le guide de correction et les grilles d'encodage (+ support informatique)
À la convenance personnelle	La lecture et l'exploitation immédiate des résultats obtenus par les élèves de la classe, de l'école	Le chef d'établissement L'équipe éducative L'enseignant	Les grilles d'encodage complétées et le dossier de l'enseignant
Février 2010	La comparaison des résultats : ma classe, mon école et l'échantillon	Le chef d'établissement et l'équipe éducative	Le document « Résultats et commentaires » les grilles d'encodage complétées
Mai 2010	Exploitation des pistes didactiques	L'enseignant L'équipe éducative L'inspecteur Les conseillers pédagogiques	Le document « Pistes didactiques »

### **2.2 Contenu de l'épreuve**

La spécificité de l'épreuve de 2<sup>e</sup> année différenciée est construite à partir des précédentes épreuves externes communes liées à l'octroi du CEB. Les concepteurs ont sélectionné les questions relatives à l'Eveil – Formation historique et géographique ainsi qu'à l'Initiation scientifique dans ces épreuves. Quelques questions ont été aménagées pour proposer des situations similaires à celles des épreuves externes communes.

Les résultats obtenus permettront de dégager des informations pertinentes afin d'organiser au mieux des séquences d'enseignement/apprentissage pour amener les élèves à la réussite de l'épreuve du CEB de juin 2010. Les pistes didactiques s'appuieront sur les priorités dégagées de l'analyse de ces résultats.

## 2.3 Mise en lien de l'épreuve avec les Socles de compétences

L'appariement des items et des Socles de compétences est présenté dans le tableau ci-dessous.

Contenu des Socles de compétences	Items correspondants
<b>SAVOIR-FAIRE COMMUNS EN FORMATION HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE</b>	
- Lire un écrit à caractère informatif ou explicatif.	53
- Situer l'information dans un cadre spatial et chronologique en s'aidant de repères et de représentations spécifiques.	43, 44, 45, 46
<b>FORMATION HISTORIQUE</b>	
<b>Savoir-faire</b>	
- Utiliser des repères de temps.	33, 34, 35, 36, 37
- Utiliser des représentations du temps.	22, 29, 30, 31, 32, 51, 52
- Lire une trace du passé.	21, 54
<b>Savoirs</b>	
- Situer des faits vécus par soi ou par d'autres personnes.	47, 48, 49, 50
<b>FORMATION GÉOGRAPHIQUE</b>	
<b>Savoir-faire</b>	
- Utiliser des repères spatiaux.	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 12, 13, 38, 39, 40, 41, 42
- Localiser un lieu, un espace (situer- orienter).	9, 11, 14, 23, 24, 25, 26, 27, 28
- Lire une image géographique.	15, 16
<b>Savoirs</b>	
- Les composantes du paysage : Identifier bâtiments, champs, prairies, espaces boisés, cours d'eau, vallée...	17, 18, 19, 20
<b>INITIATION SCIENTIFIQUE</b>	
<b>Savoir-faire</b>	
- L'énigme étant posée, rechercher et identifier des indices (facteurs, paramètres...) susceptibles d'influencer la situation envisagée. <b>C2</b>	71
- Repérer et noter correctement une information issue d'un écrit à caractère scientifique. <b>C9</b>	64, 65, 66
- Repérer et noter correctement une information issue d'un schéma, d'un croquis, d'une photo ou d'un document audiovisuel. <b>C11</b>	56, 57, 58
- Comparer, trier des éléments en vue de les classer de manière scientifique. <b>C12</b>	79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86
<b>Savoirs</b>	
- Les êtres vivants : l'organisme	61, 62, 63, 67, 68, 69, 70
- L'énergie : Le circuit électrique simple	59, 60
- L'air, l'eau, le sol Les états de l'eau Caractéristiques d'un bulletin météorologique	72, 73, 74, 75, 76, 77, 78 55

## 2.4 Agenda et consignes de passation

### 2.4.1 Agenda

Semaine du lundi 23 au vendredi 27 novembre 2009	
JOUR 1	JOUR 2
Partie 1 Questions 1 à 14 Éveil – Formation historique et géographique	Partie 2 Questions 15 à 20 Éveil - Initiation scientifique

La passation des épreuves se déroule en deux périodes réparties sur deux journées différentes au cours de la semaine du 23 au 27 novembre 2009.

Il convient de prévoir deux périodes de 50 minutes chacune.

Les enseignants reprennent les carnets de tests et les portfolios au terme de chaque séance.

Le questionnaire de contexte sera complété, après la passation de l'épreuve, uniquement par les élèves des classes de l'échantillon. Il vise à appréhender l'impact de certaines variables (telles que le sexe, la langue maternelle ou usuelle...) sur les résultats de l'épreuve.

## 2.4.2 Consignes de passation

Il est conseillé à l'enseignant de lire l'intégralité de l'épreuve avant la passation.  
Aucun document ne sera remis aux élèves avant la passation.

Il est légitime que chaque enseignant ait le souci de respecter les différences entre ses élèves. Toutefois, pour que la validité de l'épreuve soit assurée, il est nécessaire que la passation se déroule dans les mêmes conditions dans toutes les classes.

Les consignes de passation visent également à garantir la comparabilité des informations recueillies par ces évaluations. La réussite d'une telle opération repose sur l'investissement et le sérieux de chacun des intervenants et la qualité des analyses qui seront réalisées en dépend.

- a. Quelques jours avant la passation, il est utile d'informer les élèves de l'organisation de l'évaluation externe et de les rassurer en leur communiquant les renseignements suivants :
  - tous les élèves de deuxième année différenciée dans toutes les écoles de la Communauté française (environ 5 000 élèves) participent à ce test ;
  - il est important d'effectuer le travail le plus sérieusement possible ;
  - ce test se déroulera pendant deux périodes de 50 minutes.
- b. Le premier jour de la passation, demander aux élèves de compléter le cadre de la couverture : nom, prénom, école, classe et numéro d'ordre.  
**Il est utile de vérifier ces informations lors de la reprise des documents.**
- c. Le carnet de test a été conçu de façon à ce que chaque élève puisse travailler seul(e) et à son rythme. En principe, les élèves n'ont donc pas besoin d'explications supplémentaires.
- d. Informer les élèves que les séries de cases carrées qui se trouvent en marge des questions (à droite) seront utilisées pour la correction et qu'ils ne doivent pas s'en préoccuper.
- e. Pendant la passation, si un élève demande des précisions, ne lui donner aucune information susceptible d'orienter sa réponse.

**MERCI DE RESPECTER L'ENSEMBLE DES PROCÉDURES INDIQUÉES.**



### 2.4.3 Organisation des corrections

Le chef d'établissement organise les corrections au sein de son établissement entre le lundi 30 novembre et le vendredi 4 décembre. Un help desk sera à la disposition des enseignants pendant toute cette semaine. Si cet horaire ne peut pas être respecté, le chef d'établissement organisera les corrections dans le courant de la semaine suivante. Il communiquera les dates fixées aux inspecteurs des disciplines concernées.

Les corrections seront effectuées collectivement par tous les professeurs en charge de ces cours en 2<sup>e</sup> différenciée. Cette journée de correction doit être organisée pendant le temps scolaire. Elle est assimilée à une journée de formation en cours de carrière.

Les enseignants et les chefs d'établissement pourront ainsi immédiatement prendre connaissance des résultats et les interpréter à l'aide des indications fournies dans le « dossier de l'enseignant ».

#### **Contact help desk :**

A l'Unité d'analyse des Systèmes et pratiques d'enseignement de l'Ulg  
**Françoise Crepin : 04 / 366 20 57**

Au Service général du Pilotage du système éducatif  
**Jean-François Kerkhofs : 02 / 690 82 19**

### 2.4.4 Guide de codage

Chaque réponse sera codée :

**Les réponses correctes** et complètes recevront le **code 1**.

Les réponses incorrectes ou incomplètes recevront le code 0.

L'absence de réponse recevra le code 9.

Le guide de correction est présenté sous la forme d'une grille dans les pages suivantes. Il précise les réponses à considérer comme correctes.

#### Quelques problèmes courants rencontrés lors des corrections

**Un élève a été absent à une partie ou à l'ensemble de l'épreuve** : encoder son numéro d'ordre dans la grille et introduire le code « a » dans les cases de la grille de codage correspondant à toutes les questions relevant de la ou des partie(s) non complétée(s) par cet élève.

**Un élève ne respecte pas parfaitement les consignes** (par exemple, il entoure la réponse plutôt que de la cocher, il n'indique pas la réponse à l'endroit prévu ...) : s'il est possible de comprendre la réponse de l'élève, elle doit être codée sans tenir compte de ce paramètre.

**Un élève mentionne plusieurs réponses pour un même item** (il coche plus de cases que prévu, il écrit à la fois une réponse correcte et incorrecte) : la réponse est considérée comme incorrecte et recevra, par conséquent, le **code 0**.

**En cas de doute sur l'attribution d'un code plutôt qu'un autre** (cas rencontrés face aux réponses construites par l'élève) : l'enseignant cherche autant que possible à déterminer si la réponse peut être considérée comme équivalente à celle fournie dans le guide. La structure mise en place pour les corrections doit permettre de résoudre collectivement ces hésitations.

Code 1 → réponse correcte et complète  
 Code 0 → réponse incorrecte, incomplète ou choix de plusieurs propositions (alors qu'une seule est demandée)  
 Code 9 → absence de réponse

Remarques importantes :

- Afin que les données soient utilisables, il convient que tous les enseignants codent de la même façon les réponses des élèves. Il est donc essentiel de **respecter le plus précisément possible les consignes** de codage même si, dans certains cas, vous auriez aimé procéder autrement.
- Il faut prendre en considération la réponse de l'élève même s'il s'est trompé dans les modalités de réponse : par exemple il a colorié la réponse au lieu de la cocher.
- Dans la plupart des cas, les consignes sont simples à appliquer. Pour les questions où l'élève produit une réponse, quelques précisions complémentaires sont données. Nous vous demandons d'y être très attentif.
- L'orthographe n'est pas prise en compte dans cette épreuve.

Première partie		
Questions	Items	Réponses
Question 1	1	Europe
	2	Afrique
	3	Asie
	4	Amérique du Nord – Accepter aussi Amérique
Question 2	5	Le nom « France » situé en Europe
	6	Le nom « Congo (RDC) » situé en Afrique
	7	Le nom « Chine » situé en Asie
	8	Le nom « Etats-Unis » situé en Amérique
Question 3	9	Nord-Est
	10	NON
	11	Sud
	12	NON
	13	OUI, Océan Indien
	14	L'Amérique du Sud
Question 4	15	OUI - Signalisation routière
	16	NON - Arrière-plan
Question 5	17	Le carré 1 est colorié en gris
	18	Le carré 2 est colorié vert foncé
	19	Le carré 3 est colorié vert clair
	20	Le carré 4 est colorié bleu
Question 6	21	De 1830 à 1980
	22	L'élève a colorié correctement l'espace entre 1830 et 1980. Accepter toute indication entre 1820 et 1840.
Question 7	23	Région wallonne
	24	Région flamande
	25	Région wallonne
	26	Région de Bruxelles-Capitale
	27	Région flamande
	28	Région wallonne

Questions	Items	Réponses
Question 8	29	Préhistoire
	30	Antiquité
	31	Moyen Âge
	32	Période contemporaine
	33	Le numéro 2 est sous la case Préhistoire (même si Préhistoire n'est pas correctement située sur la ligne du temps)
	34	Le numéro 5 est sous la case Antiquité (même si Antiquité n'est pas correctement située sur la ligne du temps)
	35	Le numéro 1 est sous la case Moyen Âge (même si Moyen Âge n'est pas correctement situé sur la ligne du temps)
	36	Le numéro 3 est sous la case Temps modernes
Question 9	37	Le numéro 4 est sous la case Période contemporaine (même si Période contemporaine n'est pas correctement placée sur la ligne du temps)
	38	Numéro 1 placé dans la Province du Luxembourg
	39	Numéro 2 placé dans la Province de Liège
	40	Numéro 3 placé dans la Province du Hainaut
	41	Numéro 4 placé dans la Province du Brabant Wallon
Question 10	42	Numéro 5 placé dans la Province de Namur
	43	B → Ailleurs dans le monde - Après la Seconde Guerre mondiale
	44	C → En Belgique - Pendant la Seconde Guerre mondiale
	45	D → Autre pays de l'Union Européenne - Après la Seconde guerre mondiale
	46	E → En Belgique - Avant la Seconde Guerre mondiale
Question 11	47	20 <sup>e</sup> ou XX <sup>e</sup> siècle
	48	21 <sup>e</sup> ou XXI <sup>e</sup> siècle
Question 12	49	21 juillet 1969
	50	Premier astronaute à avoir marché sur la Lune
Question 13	51	L'espace entre 1801 et 1901 est colorié
	52	L'élève a colorié l'espace entre 1907 et 1927. L'élève ne dispose pas de graduations correspondant aux dates précises. Accepter une marge de tolérance à l'intérieur de la décennie.
Question 14	53	20 <sup>e</sup> siècle
	54	L'élève coche les <b>3</b> réponses suivantes : s'habillaient – se déplaçaient – s'amusaient. Code 0 <b>si l'élève coche plus de 3</b> réponses. Code 0 <b>si l'élève coche moins de 3</b> réponses

Deuxième partie		
Questions	Items	Réponses
Question 15	55	6 °C ou 6° ou 6
	56	Verviers
	57	Nord
	58	15 km/h
Question 16	59	Un fil relie une borne de la pile et le culot (pas de vis) de l'ampoule. Un autre fil relie l'autre borne de la pile et la bague de l'ampoule.
Question 17	60	Un fil relie une borne de la pile et le culot (pas de vis) de l'ampoule. Un autre fil relie l'autre borne de la pile et la bague de l'ampoule.
Question 18	61	Appareil DIGESTIF relié au schéma n°1
	62	Appareil LOCOMOTEUR relié au schéma n°4
	63	Appareil RESPIRATOIRE au schéma n°2
Question 19	64	L'appareil circulatoire
	65	veine(s) ou artère
	66	veine(s) ou artère. Si l'élève indique deux fois le même mot, coder 0 pour le mot répété.
	67	bouche
	68	œsophage
	69	estomac
	70	gros intestin - Accepter également intestin
Question 20	71	- On voit des bulles s'échapper de l'éponge ; - On voit de l'air remonter ; Accepter toute proposition équivalente.
Question 21	72	Buée - forme liquide
	73	Rosée - forme liquide
	74	Grêle - forme solide
	75	Givre - forme solide
	76	Verglas - forme solide
	77	Vapeur d'eau - forme gazeuse
	78	Neige - forme solide
Question 22	79	Chèvre - herbivore
	80	Lion - carnivore
	81	Tigre - carnivore
	82	Âne - herbivore
	83	Chameau - herbivore
	84	Loup - carnivore
	85	Mouton - herbivore
	86	Phoque - carnivore

Si l'élève écrit le même mot dans différentes colonnes, coder 0 pour ce mot.

Si l'élève écrit le même mot dans les deux colonnes, coder 0 pour ce mot.

## 2.4.5 Grilles de codage

Après la correction des carnets de tests, les résultats des élèves sont encodés pour chaque question dans une grille d'encodage.

Ce fichier Excel est téléchargeable à l'adresse suivante :

**<http://www.enseignement.be/index.php?page=24762&navi=2031>**

ou

**<http://www.enseignement.be/evaluationsexternes>** - puis cliquer sur « Evaluations externes non certificatives » - puis cliquer sur « Eveil/sciences »

Les élèves seront répertoriés suivant le numéro d'ordre qui leur a été attribué au moment de la passation. Si vous préférez encoder ces résultats dans un premier temps sur une grille en format papier au lieu de passer directement par l'encodage dans le fichier informatique, vous pouvez télécharger la grille et l'imprimer.

Le Service général du Pilotage du système éducatif enverra durant la semaine de correction un courrier informant les chefs d'établissement dont une ou plusieurs classes appartiennent à l'échantillon.

### **Si vous faites partie de l'échantillon**

Un courrier stipulera la ou les classe(s) qui constitue(nt) cet échantillon. Le chef d'établissement récoltera les grilles d'encodage de ces classes sous format Excel et les transmettra au Service général du Pilotage du système éducatif.

Le courrier sera accompagné de questionnaires de contexte devant être complétés par les élèves et les enseignants des classes de l'échantillon.

Le chef d'établissement les transmettra à :

Monsieur Sébastien DELATTRE  
Service général du Pilotage du système éducatif  
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22  
1000 BRUXELLES

## 2.5 Propositions de lecture et d'exploitation des résultats

En encodant les résultats de vos élèves dans la grille informatisée, vous pourrez obtenir, dès la fin de cet encodage, des informations quantitatives offrant une première vue d'ensemble des acquis et des faiblesses de vos élèves dans les domaines évalués. Deux entrées sont possibles pour tirer pleinement profit des informations fournies par la grille d'encodage et de résultats :

- des informations globales relatives à votre classe ;
- des informations plus spécifiques par élève.

Quels résultats pourrez-vous trouver dans la grille informatisée et que faire avec ces données ?

La grille vous permettra d'obtenir directement trois types de résultats.

1. La proportion des élèves qui ont réussi l'item (au bas de chaque colonne)

**Proposition d'analyse des informations globales relatives à ma classe**

En consultant la dernière ligne du tableau, je peux identifier les items qui ont globalement posé des difficultés aux élèves de ma classe : comment expliquer ces faibles résultats ?

S'agit-il d'une matière qui n'a pas encore été abordée ou au contraire d'une matière que je pensais maîtrisée par mes élèves ?

La manière de poser la question est-elle inhabituelle pour mes élèves ?

2. Les scores globaux

Les informations sont fournies pour chaque élève de votre classe et un graphique synthétise la répartition des scores des élèves.

**Proposition d'analyse des informations globales relatives à ma classe**

L'analyse des graphiques permet de voir la situation de ma classe en regard du score envisagé. Un graphique où la majorité des élèves ont un score inférieur à 50% m'informe que plusieurs compétences devront probablement être retravaillées avec l'ensemble de la classe.

A l'autre extrême, un graphique où la majorité des élèves ont un score supérieur à 80% indique que les compétences regroupées dans ce sous-score sont globalement bien maîtrisées et que c'est sans doute un travail plus individualisé qui sera de mise avec les élèves en difficulté.

Entre ces deux cas de figures, la situation est plus complexe et c'est l'analyse par item et par élève qui permettra de mieux appréhender la situation.

### ***Proposition d'analyse des informations plus spécifiques par élève***

En consultant les dernières colonnes du tableau, je peux identifier les élèves qui ont globalement bien réussi l'épreuve et ceux qui ont eu des difficultés pour répondre aux questions du test. Cette analyse fournit un premier éclairage du score global, en cernant les domaines plus problématiques. Pour les élèves en difficulté, il conviendra encore de l'affiner par compétence, voire même par question et par item.

### 3. Les résultats par compétence

Les items relevant d'une même compétence sont visuellement regroupés et les résultats sont globalisés par élève de façon à présenter le nombre d'items réussis sur le nombre d'items évalués. Un graphique permet de visualiser la situation de votre classe en regard de chaque compétence.

#### ***Proposition d'analyse :***

- des informations globales relatives à ma classe

Chaque graphique permet d'avoir une image de la situation de ma classe par rapport aux compétences évaluées et de cerner alors les compétences globalement mal maîtrisées et celles qui ne semblent pas poser de problème majeur.

- des informations plus spécifiques par élève

Les données individuelles permettent de cibler les élèves en grande difficulté face à une compétence donnée (par exemple, ceux qui ont réussi moins de la moitié des questions portant sur la compétence envisagée) et d'affiner l'analyse en pointant les questions qui leur posent particulièrement problème.

Pour aller plus loin ...

En février 2010, vous recevrez le dossier « Résultats et commentaires » présentant les résultats de l'échantillon représentatif de la Communauté française. Ces résultats vous permettront de relativiser les résultats de votre classe.

Avec le dossier « Résultats et commentaires », il sera possible notamment :

- d'examiner le résultat de certains items particuliers à la lumière des résultats par item de l'échantillon représentatif ;
- de comparer les résultats de votre classe avec ceux des autres classes qui possèdent des caractéristiques semblables, par exemple, le fait que l'établissement soit en discrimination positive ou non, la proportion d'élèves dont la langue maternelle ou usuelle n'est pas le français...

### **3. CONTACTS UTILES**

Si des problèmes se présentent lors de l'organisation de la passation ou de la correction, il est possible de contacter pour un problème d'ordre général :

Monsieur Sébastien Delattre,  
Ministère de la Communauté française,  
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique,  
Service général du Pilotage du système éducatif.  
Tél : 02/690.81.91 – Fax : 02/690.82.39  
Courrier électronique : [sebastien.delattre@cfwb.be](mailto:sebastien.delattre@cfwb.be)

ou

Madame Iris Vienne,  
Ministère de la Communauté française,  
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique,  
Service général du Pilotage du système éducatif.  
Tél : 02/690.80.64 – Fax : 02/690.82.39  
Courrier électronique : [iris.vienne@cfwb.be](mailto:iris.vienne@cfwb.be)

pour un problème relatif à l'épreuve :

Monsieur Jean-François Kerkhofs,  
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique,  
Service général du Pilotage du système éducatif.  
Tél : 02/690.82.19 – Fax : 02/690.82.39  
Courrier électronique : [jean-francois.kerkhofs@cfwb.be](mailto:jean-francois.kerkhofs@cfwb.be)

ou

Monsieur Sébastien Delattre,  
Ministère de la Communauté française,  
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique,  
Service général du Pilotage du système éducatif.  
Tél : 02/690.81.91 – Fax : 02/690.82.39  
Courrier électronique : [sebastien.delattre@cfwb.be](mailto:sebastien.delattre@cfwb.be)





